



Mairie de Bonnieux <enquetepubliquebonnieux@gmail.com>

enquête publique de la révision allégée n°3 du PLU de Bonnieux

1 message

Nath Herbiet <nath.herbiet@gmail.com>

26 septembre 2023 à 10:26

À : "enquetepubliquebonnieux@gmail.com" <enquetepubliquebonnieux@gmail.com>

Concernant le projet dont j'ai pris connaissance, toute initiative visant à entretenir ce site, vaudra mieux que ce que nous subissons depuis de si longues années et qui a déjà (et continue à) occasionné tant de désagréments. Je précise que ma maison est directement mitoyenne du site avec une servitude de vue.

-invasion de rongeurs lorsque des travaux de toiture ont été entrepris il y a quelques années

-destruction des tuiles et de la gouttière après que les branches des végétaux aient poussé jusqu'à sur ma toiture. (il n'y a plus de gouttière depuis pour éviter que cela soit encore détérioré)

- absence de luminosité dans deux des pièces de ma maison toujours à cause de ces végétaux devenus envahissants

-invasion d'insectes et odeur nauséabonde dues aux fruits (figues) qui pourrissent au sol juste sous mes fenêtres

-risque de chute de briques de la cheminée dont le cerclage a pris la foudre il y a quelques années

-visite régulière de "pilleurs" qui entrent sur le site et se permettent de regarder par les fenêtres des deux propriétés jouissant d'une servitude de vue

Concernant les nuisances dues aux végétaux, je n'avais aucun moyen de contacter les propriétaires jusqu'à ce que l'agence immobilière (Bacon) installe sa pancarte pour la vente, mais mon courrier déposé dans leur boîte à lettre est resté sans réponse... Jusqu'au décès de mon époux en juillet 2022, nous taillions les branches lorsque nous étions sur place (résidence secondaire alors) mais étant handicapée cela risque d'être compliqué pour moi désormais

Cela étant dit, sur ces aspects du manque d'entretien, la réhabilitation de ce site ne pourra qu'être profitable.

Néanmoins il sera sans doute nécessaire de sécuriser l'accès par la RD 900 qui actuellement se fait dans un virage serré si l'on vient de Apt et de manière très dangereuse si l'on vient du Pont Julien, avec le risque de se faire percuter et par les véhicules arrivant dans le même sens, et par ceux arrivant en face.
Les habitants de la zone tireront eux aussi avantage de ces aménagements s'ils sont réalisés.

La question du stationnement des personnes qui fréquenteront ce site sera également à prendre en compte afin que l'accès à nos habitations ne soit pas entravé.

Concernant la phase de démolition, les vibrations et autres utilisations d'engins de démolition ne risquent-elles pas de provoquer des dégâts sur la structure de nos habitations?

Afin de prévenir les autres invasions de rongeurs et autres nuisibles présents sur le site au démarrage des travaux, il sera utile de nous en informer suffisamment tôt afin que nous sécurisions nos biens.

Concernant l'activité prévue sur le site, je souhaiterais être informée sur le niveau des nuisances sonores, s'il y en a.

Nathalie Herbiet
1090 RD 900
84480 Bonnieux